

## Procès-verbal du Conseil d'école

du Mardi 20 juin 2017

Ecole élémentaire de Courbeton 77130 SAINT GERMAIN LAVAL

☎ 01 64 32 09 87



ce.0770666f@ac-creteil.fr

### Présents :

- Madame Zinetti, Directrice de l'école
- Mesdames Legrain-Bray, Condaminet, Cousin, Jourdain-Béluriée, Montoux, Musquin, Plard , Enseignantes
- Mesdames Alaoui, Al Mazouzi, Devienne, Fontaine, Jentgen, Lajon, Maryn ,Vienne et messieurs Amri, Graffin, Représentants des parents d'élèves
- Monsieur Authier, 1<sup>er</sup> adjoint, représentant madame le Maire
- Madame Virin, adjointe chargée des affaires scolaires à la mairie et monsieur Fagis, conseiller délégué aux travaux.

### Absents excusés :

- Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale
- Madame de Saint Loup, Maire de la commune
- Mesdames Lafosse-Congratel, adjointe et Mirza, décharge de direction
- Mesdames Ramanaidou et Vasseur, représentantes des parents d'élèves

### Absents non excusés :

- Mr Aboudou, représentant des parents d'élèves

---

### Ordre du jour :

1. Carte scolaire (effectifs, répartitions )
2. Vie de l'école (points sorties, projets, coopérative ; liste fournitures scolaires...)
3. Règlement intérieur
4. Sécurité
5. Travaux
6. Constitution de la liste électorale 2017-2018
7. Rythmes scolaires
8. Présentation du LSU (livret scolaire unique)

---

Ouverture de la séance à 18 heures 05.

Le compte-rendu du deuxième conseil d'école du vendredi 14 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

Merci à Mme Ramanaidou, qui nous a fait un compte-rendu très détaillé.

#### **1) Carte scolaire, effectifs et répartitions**

Pour le moment, pas de nouvelles quant à une éventuelle fermeture.

Le CTSD (*Comité Technique Spécial Départemental*) « carte scolaire » dit d'ajustement en vue de la rentrée prochaine se déroulera le 26 juin prochain et sera suivi d'un CDEN (conseil départemental de l'Education Nationale) le 30 juin 2017. Lors du CTSD, l'IA propose des ouvertures et des fermetures. Les représentants du personnel donnent leur avis. Les propositions faites lors du CTSD sont présentées en CDEN. Il peut y avoir des modifications. A l'issue de ces consultations, l'IA décide des ouvertures et fermetures.

A ce jour, 196 élèves inscrits pour l'année 2017-2018 (4 nouvelles inscriptions. 2 radiations prévues pour la fin d'année) soit une moyenne de 24,50 élèves par classe.

La structure de l'école évoluera peut-être car il y a souvent de nouvelles inscriptions le jour de la pré-rentrée.

Le nombre d'élèves par niveau est le suivant : 37 CP, 36 CE1, 40 CE2, 45 CM1, 38 CM2.

S'il n'y a pas de changement, la structure de l'école devrait être la suivante :

1 CP de 25, Mme Musquin 1 CP/CE1 (12+10) de 22 élèves, Mme Lafosse-Congratel 1 CE1 de 26 élèves, Mme Zinetti 1 CE2 de 26 élèves, Mme Legrain- Bray	1 CE2/CM1 de 23 élèves (14+9), Mme Noyon 1 CM1 de 26 élèves, Mme Cousin 2 CM1/CM2 (5+19) de 24 élèves, Mmes Montoux et Jourdain- Béluriée
---	---

Les listes des classes et répartition seront affichées la dernière semaine d'août devant l'école et mis sur le blog de l'école. La date de la rentrée 2017-2018 est fixée au lundi 4 septembre 2017.

La liste des fournitures sera transmise avec les livrets et se limitera au matériel de trousse et de géométrie. Elle sera soumise au vote au deuxième point de l'ordre du jour.

## **2) Vie de l'école.**

### **a. Projets de classe**

Toutes les sorties avaient été annoncées lors du 2<sup>ème</sup> conseil d'école.

Les classes de CE2/CM1 et CM1 Mmes Condaminet et Cousin proposeront un spectacle chorale-musique le mercredi 28 juin à la salle de l'Orée de la Bassée.

Les classes de CE2 ( Mme Legrain-Bray), de CM1 (Mme Cousin) et de CM2 (Mmes Jourdain et Montoux) pratiquent régulièrement des activités de randonnées sur ce troisième trimestre.

Les CM2 ont été visités le collège Paul Eluard et ont eu une intervention sur les transport en commun par la société Syonne ( règles de civisme dans le bus).

Vendredi 23 juin, remise des livres 6<sup>ème</sup> , à 18h à l'école de Courbeton.

Troisième animation à la Médiathèque : Les livres animés (pop-up et origamic architecture) a débuté le 13 juin. Un très bon retour des enseignantes qui se sont déplacées.

Liaison GS/CP : Mardi 4 juillet, échange entre les élèves de Grande section et les élèves de CP. Les élèves de Grande section passeront la journée dans la classe de CP à l'école élémentaire tandis que les CP passeront la journée à l'école maternelle pour notamment lire des histoires aux autres classes...

### **b. Bilan projet d'école**

#### 1. Agir sur le climat scolaire

- Insister aux réunions de rentrée sur l'existence des blogs de classes et d'école.
- Les conseils d'enfants bien établis qui sont très axés sur « Le vivre ensemble » se poursuivent. Dernière action mise en place, les caisses de jeux aux récréations pour l' extérieur et l' intérieur.Des jeux s'abiment et devront être renouvelés.
- Réfléchir pour permettre aux parents de rentrer dans l'école (remise des livrets) malgré le plan Vigipirate. Voir si le LSU sera accessible aux parents par internet.

#### 2. Renforcer la culture mathématique et scientifique

- 4 classes ont participé aux semaines des mathématiques et scientifiques.
- Concours kangourou (concours payant avec une moitié de participants sur les CM)
- Les classes de CM2 ont participé à un rallye math au collège Paul Eluard.

#### 3. Améliorer la compréhension de lecture et la production d'écrits.

- Intervention régulière de Mme Plard au niveau des CP et CE1.

### c. Calendrier scolaire

Mme Zinetti communique le calendrier 2017/2018 aux membres du conseil.

### d. Liste des fournitures

La liste proposée au BO de l'Education nationale du 4 mai 2017 est présentée aux parents. La liste demandée par l'école comporte moins d'articles mais cette année, les enseignantes ont estimé le nombre de fournitures utilisées dans l'année pour certaines affaires ( crayons de papier, stylos ...) . L'ensemble des fournitures sera amené en classe à la rentrée et constituera la réserve personnelle de l'enfant.

La liste des fournitures est proposée au vote : contre : 0 - abstention : 0 - pour : 18

Elle est adoptée. Elle sera mise en ligne sur le site de l'école et distribuée y compris au GS.

### e. Point sur la coopérative

Mme Montoux, trésorière fait un point sur la coopérative. Elle annonce également les derniers débits et les crédits.

	Crédit	Débit	Bénéfice
Jeux pour la caisse des récréations		174,49 €	
Concours kangourou – Jeux		23,89 €	
Objets photos	876 €	612,50 €	263,50 €
Récompense rallye-maths		40,00 €	
Achat divers matériel		227,99 €	

### f. Budget

Le vidéo-projecteur et l'écran de projection ont été commandés par la mairie.

Le budget pédagogique a-t-il été reconduit pour l'année scolaire 2017/2018?

Mr Authier et Mme Virin confirme la reconduction : 1 000 euros par classe.

Pour le moment le reliquat de l'année pour le budget 2016-2017 est d'environ 1450 euros. Une partie sera certainement utilisée pour la caisse de jeux récréation. Il sera dépensé avant novembre 2017.

### 3) Règlement intérieur de l'école :

Point sur les retards. Au deuxième conseil, les enseignantes qui gèrent les retards, avaient signalé beaucoup d'incivilités ou du non respect des consignes de sécurité. Y a-t-il une amélioration ? Mme Musquin précise qu'il y a un peu moins de retards et moins d'incivilités.

Y a-t-il d'autres dysfonctionnements ? Non pas à première vue.

Le règlement intérieur actuel sera donc le même pour l'année 2017-2018

### 4) Sécurité :

Le troisième exercice de sécurité incendie a eu lieu. Regroupement dans la cour en raison du plan Vigipirate.

Un problème est survenu, l'alarme du bâtiment préfabriqué ne s'est pas déclenchée immédiatement et a émis un bruit très sourd. Cela a été immédiatement signalé à la mairie qui a déjà fait le nécessaire pour qu'une vérification de l'installation soit faite.

### 5) Travaux :

L'étude pour le changement des toilettes du bâtiment garderie a-t-il été fait ?

Mr Authier précise que les travaux sont prévus à partir de 10 juillet 2017.

La peinture du bureau de direction est-elle confirmée ? Pas de réponse précise de la Mairie

Date pour lister les travaux à faire pendant les vacances d'été ? Jeudi 22 juin à 13h30.

M. Authier annonce la réfection des deux toits terrasse du bâtiment garderie.

## **6) Constitution de la commission de la liste électorale 2017-2018.**

Mme Zinetti indique qu'il faut désigner les membres de la commission (2 parents élus en poste + le directeur qui est le président + 1 PE + un représentant de la mairie éventuellement) Arrêté du 13 mai 1985 modifié le 25 juillet 2011. Se proposent chez les parents élus, Mmes Fontaine, Devienne et Lajon et Mme Montoux chez les enseignantes. Les informations concernant les élections des représentants des parents seront faites lors des réunions de rentrée. Cette commission deviendra le bureau des élections. Une réunion sera prévue en début d'année scolaire.

## **7) Rythmes scolaires**

Au Conseil Supérieur de l'Éducation du 8 juin 2017, un nouveau décret a été présenté. Le ministère propose une modification du code de l'éducation permettant une organisation de la semaine scolaire sur quatre jours à la demande conjointe d'une mairie et d'un ou de plusieurs conseils d'école. Cette demande est adressée au DASEN (Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale) qui décidera.

Il est proposé aux membres du Conseil d'école de voter pour une organisation de la semaine scolaire sur quatre jours. Le mercredi serait vaqué. Les 24 heures d'enseignement seraient réparties sur le lundi, le mardi, le jeudi, le vendredi à raison de 6 heures par jour. Les horaires seraient 8h30-11h30 et 13h30-16h30.

18 personnes sont appelées à voter. **Ces 18 personnes ont voté « pour ».**

Le vote se décompose comme suit :

La municipalité : **2 voix pour**

Les représentants des parents d'élèves : **8 voix pour**

Les enseignants : **8 voix pour**

Aucune voix contre, aucune abstention.

La municipalité indique son souhait d'entrer dans l'expérimentation de la semaine de quatre jours. Les autres membres du conseil (enseignants, titulaires et suppléants des parents d'élèves) expriment également leur volonté pour ce changement.

## **8) Présentation du LSU Livret Scolaire Unique.**

Un exemple de LSU est présenté. L'utilisation du LSU sera obligatoire à la rentrée prochaine.

Chaque parent recevra un exemplaire.

Il contient les éléments du programmes travaillés ; l'évaluation se fait par matière, une échelle à 4 niveaux positionne l'enfant par rapport aux objectifs d'apprentissage ( non atteints, partiellement atteints, atteints, dépassés)

Il devrait être accessible en ligne. Une plaquette sera distribuée quand nous aurons l'accord de l'IA car pour le moment en attente des identifiants et codes qui permettront aux parents d'accéder au livret de leur enfant.

**Fin de la séance à 19h35**

La secrétaire de séance  
Mme Legrain Bray

La présidente de séance, la directrice  
Mme Zinetti